



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **BAISSE DES TEMPÉRATURES : LE PRÉFET RENFORCE LES MESURES À DESTINATION DES PERSONNES VULNÉRABLES**

Arras, le 17 janvier 2023

Une baisse des températures est actuellement recensée dans l'ensemble de la région Hauts-de-France.

**Face à la détérioration des conditions météorologiques, Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais, a décidé de renforcer dès aujourd'hui les mesures mises en œuvre à destination des personnes vulnérables :**

- Extension des horaires de fonctionnement des 7 accueils de jour situés dans le département (1 par arrondissement).
- Intensification des maraudes afin d'inciter toutes les personnes à accepter un hébergement.
- Mobilisation des places d'hébergement d'urgence (pour rappel, le parc départemental contient 1 300 places) et activation en cas de besoin de nuitées hôtelières par les 7 antennes départementales (1 par arrondissement) du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

Le dispositif spécifique de mise à l'abri déployé à destination de la population migrante présente à Calais sera également renforcé dès ce soir.

**La situation est suivie très attentivement par les services de l'Etat. Le préfet rappelle combien il est important que toute personne en situation de détresse dans l'espace public soit signalée au 115, service d'appel d'urgence gratuit.**

### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)